TESTAMENT

DE J. B. LOUVET,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

ON assure que Louvet vient de mourir *vraiement*. Voici, à ce qu'on dit; le testament qu'on a trouvé dans ses papiers.

Au nom du Pere, et du Fils et du St-Esprit, *Amen.*

Je recommande mon ame à Dieu; je prie Saint-Jean-Baptiste, mon patron, d'intercéder pour moi auprès du très-haut, pour qu'il veuille, par les mérites et les plaies de N. S. J. C. m'accorder le pardon de mes péchés. Ils sont nombreux.

L'ambition dont je fus dévoré dès mes plus jeunes ans, me rendit successivement flatteur, méchant et ingrat, selon les tems et les circonstances. Avant la révolution je sentis ue pour fixer sur moi les regards, et pour sortir de l'obscurité à laquelle la nature m'avoit condamné, il falloit flatter les grands. Je composai mon roman de Faublas, ouvrage dans lequel les mœurs sont sans cesse outragées; mais il falloit applaudir à cette dissolution profonde qui flattoit les goûts des gens fortunés, ou renoncer à mon plan d'élévation: je choisis le premier de ces partis.

THE NEWBERRY LIBRARY

Les espérances que j'avois conçu alloient se réaliser, lorsque la révolution vint détruire mes projets de fortune. Habile à changer de masque, je pris celui qui pouvoit favoriser l'exécution du nouveau plan que je m'étois formé. Les jacobins venoient d'ouvrir leur antre, je m'y précipitai. La popularité dont jouissoit Lafayette, leur portoit ombrage; j'oubliai que dans mes premiers ouvrages j'avois fait un éloge pompeux des talens et sur-tout des vertus civiques de ce jeune guerrier, et je ne m'attachai plus qu'à le déchirer, et à le rendre odieux à ce même peuple dont il étoit l'idole.

Cette première tentative ayant réussi, les jacobins conçurent la plus haute idée de mes talens et résolurent de les employer le plus avantageusement possible aux projets de la société. Je fus tour-à tour attaché au comité de correspondance du club, et à la rédaction d'un journal-affiche qu'il payoit : de sorte que le poison de mes écrits se répandit à la fois et dans les départemens et dans Paris, dont il étoit sur-tout utile de corrompre l'esprit.

Pour prix de ces importans services je prétendis à la place de ministre de la justice ; mon nom devoit être présenté au roi ; mais Robespierre et tous ses cordeliers traversèrent mes desseins. On me préféra le lourd et sot Duranthon. Je dissimulai mon ressentiment ; mais je ne résolus pas moins de me venger.

Les élections approchoient; craignant d'être encore oublié, à l'exemple de Marat, je m'indiquai modestement dans un placard pour être élu. Mes vœux furent exaucés, et le département du Loiret me nomma son représentant

à la convention nationale. Aussi-tôt je dénonçai Robespierre, autant pour perdre mon ennemi que pour usurper sa popularité.

Ma dénonciation quoique vraie au fond, renfermoit tant de niaiseries, qu'elle ne produisit pas l'effet que j'en avois espéré. Je continuai cependant ; mais le parti de mon antagoniste plus audacieux que le mien, fit le 31 mai. Proscrit et obligé de fuir pour conserver ma tête, j'émigrai en Suisse ; j'y restai pendant tout le tems que dura le règne de la terreur.

Le 9 thermidor me fit rentrer en France ; bientôt après je jouis du décret qui rappelloit au sein de la convention les malheureuses victimes de la tyrannie.

Combien je flattai alors les paroles d'honneur auxquels je devois mon rappel, et que depuis j'ai si maltraités ! combien l'air homicide du réveil du peuple avoit alors de charmes pour mon oreille ! Je me rappelle encore ce jour où je commençai à le détester ; j'étois dans ma boutique, mon spingole sur l'épaule et chantant la marseilloise ; une troupe de paroles panacées vint m'étourdir de ce refrein : *Guerre à tous les agens du crime.* Aussi-tôt je m'agite, j'entre en fureur : inutilement ma Lodoiska veut m'arrêter, j'arme mon spingole et je me précipite sur les chanteurs que je couche en joue ; mais Dieu qui voulut m'épargner un crime, ne permit pas que mon arme fut chargée ; sans cela je faisois feu.

Enfin, je n'étois encore qu'en travail de quelques parties de la constitution de l'an 3, lorsque je fis la Sentinelle, pour empêcher qu'elle ne fut violée. Depuis, voyant qu'elle étoit disposée à

accorder ses faveurs à tous ceux qui l'admiroient, je crus qu'il falloit empêcher qu'elle ne se prostituât, et je voulus la faire renfermer. Mais Dieu ne permit pas qu'une aussi bonne œuvre fut mise à fin ; il me frappe et je n'ai plus que le tems de disposer de ce qui me reste.

Je recommande à mes héritiers et à mes amis, s'il m'en reste, la plus grande simplicité pour mes obséques. J'invite tous les jacobins à assister en costume à mon convoi ; je les prie de ne pas me refuser ce témoignage de reconnoissance que j'ai bien mérité de leur part. Je désigne pour porter les quatre coins du drap, mes dignes collègues, Poultier, l'ami des lois, Lebois, l'ami du peuple, Charles Duval, l'homme libre de tous les pays et le batave Dusaulchoy.

J'invite ma belle Lodoiska à se consoler de ma perte et à songer qu'elle se doit au petit suisse, que je lui laisse pour gage de notre amour ; quelle lui apprenne à soutenir dignement la gloire de son père.

Ma première intention étoit de léguer mon esprit à Dom Poultier ; mais j'ai été retenu par la crainte qu'il ne fut inhabile à me succéder en cette partie. Je le prie de se contenter de l'un des deux fiels ; qui me tiennent lieu de cœur. Je réserve l'autre pour mon collègue, M. J. Chénier. *Abondance de bien ne nuit pas.*

Je desire que Dupont de Nemours, rédacteur de l'Historien, oublie les petites tracasseries que je lui ai suscitées, pour lui donner en ce moment extrême une preuve de reconciliation, je lui legue mes 37 abonnemens et demi de la Sentinelle, cela fait toujours nombre. Je lui observe à l'égard du demi abonnement, que je n'ai jamais pu obte-

nir de celui qui l'a fait que la moitié du prix, c'est un patriote pur ; mais peu aisé. Il faut avoir égard à sa situation.

Je prie Monsieur Suard, si toute fois, il s'est trouvé offensé par tout ce que j'ai publié contre lui dans la sentinelle, de croire à mon repentir sincère. Je le remercie des leçons d'histoire et de géographie qu'il a bien voulu me donner ; grâce à ses soins je sais maintenant que Charles-Tovvn n'est point une propriété anglaise, mais bien la capitale de la Caroline ; qu'un lord ne s'amuse point à faire des traités de théologie, et qu'il n'y a tout au plus qu'un cardinal qui puisse ainsi passer son tems ; que *perge sequar* n'est point un nom propre, etc., etc. Je voudrois pouvoir lui offrir quelque chose qui put me rappeller à son souvenir, je ne vois que ma haine qui soit digne de lui ; mais au moment de mourir on n'a plus la force de haïr. Je lui legue donc ma femme c'est un autre moi-même.

Je lègue à Fréron mes articles de la Sentinelle contre les royalistes du Midi. Il pourra y trouver par fois d'excellentes sorties contre les compagnons-Jesus et ceux du Soleil : avec un peu d'adresse et si jamais le bon tems revient, il pourra même s'en servir utilement contre Isnard, Cadroy, Chambon, Mariette, Rouyer, Guérin et autres chouans de cette espèce.

Je legue au frère de Barras ma radiation de la liste des émigrés.

Je lègue à chacun des citoyens, Roux, de la Haute-Marne, Pons de Verdun, Tallien, Dubois-Crancé et Florent-Guyot, composant la commission des cinq sauveurs, un exemplaire de la loi du 3 brumaire, relié en peau de chouan.

Je lègue de plus à T..... un joli petit recueil de souvenirs sur la journée du 2 septembre, ainsi qu'un exemplaire sur papier velin des discours de Thibeaudeau et Reveillère l'Epeaux, prononcés dans la séance du 3 brumaire an 4. Ces ouvrages lui apprendront à connoître ses ennemis.

Je lègue à mon collègue Sieyes, mon courage et mon espingole ; je l'invite à ne jamais quitter ni l'un, ni l'autre.

Je lègue ma mémoire et mon laconisme à Lecointe-de-Puyravaux. Je désire que la première lui serve mieux qu'elle ne m'a servi, dans la discussion sur la haute-cour de justice (1) ; le second sera sur-tout utile au conseil en le préservant de l'ennui que lui fait par fois éprouver le légataire.

Je legue à R..... mon noble front, pour l'apprendre à ne pas rougir de tout ce qu'on pourroit dire ou penser de ce qu'il a fait dans les départemens de l'Ain et de Rhône et Loire.

Je lègue mes yeux au directoire exécutif ; ils lui serviront à voir des complots ou il n'y en a pas.

Comme mon collègne Chazal est un jeune homme de la plus grande espérance ; un jeune homme qui lit déjà tout couramment les discours de Sieyes, je lui lègue ma maniere de débiter à la tribune en l'invitant à ne pas remuer ses bras l'un après l'autre ; ce qui lui donne tout-à-fait l'air d'un prédicateur de marionettes.

Je lègue mes cheveux à Cambacérès pour l'empêcher de porter perruque.

Je lègue trois chemises au rédacteur du ba-

---

(1) Louvet veut sûrement parler du superbe discours qu'il a raté à la tribune des Cinq-Cents.

tave. Les tems sont durs et dans le métier qu'il fait tout n'est pas profit.

Mes deux autres serviront à faire des mouchoirs à Guyomard, cela conservera les manches de ses habits.

Je lègue à mon collègue Bellegarde ma modération et mon sang-froid, en lui recommandant d'en user souvent.

Je lègue aux ex-conventionnels non reélus l'article inséré dans le numéro 470 de la Sentinelle, sur la nécessité d'un nouveau gouvernement révolutionnaire. *L'espérance fait vivre l'homme.*

Je lègue à la citoyenne Cabarus, à présent madame Tallien, mon *Emilie de Varmont, ou le divorce nécessaire:*

Je lègue au ministre de la police, Cochon, quelques-uns des arrêtés de son prédécesseur. C'est celui-là qui savoit son métier!

Comme Bentabolle a vraiment la tournure d'un ci-devant, je lui lègue ma terre de Couvray avec tous les droits honorifiques. Je lui lègue de plus, pour lui servir à faire son entrée dans son nouveau domaine, la paire de bottes avec laquelle je suis revenu de Suisse, et trois livres pour y faire mettre des semelles neuves.

Je lègue ma culotte de coutil rayé au chevalier Méhée, le dom Quichotte de la révolution, en le priant de se rappeller qu'un grand prophète, avant de monter au ciel, donna son manteau à son disciple.

Je lègue à Charles Lacroix, ministre des relations extérieures, mes connoissances géographiques. On assure qu'il en a grand besoin.

Je lègue à M.... de D...., ma dénonciation contre la conjuration du duc d'Orléans.

359

Je lègue au beau sexe, que j'ai toujours aimé (comme on n'en peut douter depuis mon mariage avec Lodoiska), mon éloge de Feraud, dans lequel je me suis plus occupé des femmes que de la victime dont j'étois chargé de déplorer la perte.

Je lègue à Drouet mon amour pour la constitution de 95.

Je lègue à Mils, Belley et Poisson, dép. de S. D., le reste de mon pot de pommade de concombres, pour blanchir leur teint; j'ai toujours remarqué qu'ils avoient quelque chose de noir dans la figure.

Comme je me suis apperçu que Chénier est fait pour occuper une grande place, je lui cède celle que j'ai droit de prétendre au Panthéon, et le prie de l'ajouter à la sienne; il y sera plus à l'aise.

Je lègue au Gardien de la constitution la clef de la boîte dans laquelle on doit la renfermer.

Je lègue à Job-Aimé mes réflexions sur la loi du 3 brumaire.

Je lègue à la jeunesse parisienne l'avant-propos de *mes quelques notices. Quantum mutatus ab illo.*

Je lègue à Lakanal le seul exemplaire qui me reste du rudiment de Lhomond et un extrait de l'orthographe.

J'institue pour mon exécuteur testamentaire le citoyen B...., le priant d'accepter pour prix des peines et des soins qu'il prendra une petite peau de cameleon qu'il trouvera dans mon secrétaire.

Telles sont mes dernières dispositions et volontés, dont je recommande la stricte execution, etc.

De l'Imprimerie du Courier du Corps législatif et de la guerre, rue Poupée, n°. 5.